

## **INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**EDOUARD FRITCH**

Madame la Ministre des Solidarité et de la Santé,

Madame la Ministre des Armées

Monsieur le président du CIVEN,

Messieurs les présidents d'association

Mesdames et messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement madame la Ministre des Solidarités et de la Santé de nous réunir à nouveau. C'est un espace important de dialogue et de compréhension du sujet nucléaire qui préoccupe tous les Polynésiens.

Sur le sujet du nucléaire, la Polynésie française a cinq thèmes d'intérêt :

- celui de l'indemnisation des victimes ;
- celui du suivi des conséquences environnementales de Hao, Moruroa et Fangataufa ;
- celui des conséquences sanitaires avec l'oncologie médicale, le suivi épidémiologique des populations des atolls proches des sites d'essais et les prises en charges médicales faites par notre Caisse de Prévoyance Sociale pour les malades radio-induites depuis les années 66 ;
- celui du Centre mémoriel dédié à la période du CEP ;
- et celui des conséquences et de la reconversion économiques de la Polynésie française.

Sur l'ensemble de ces cinq thèmes, il y a eu des bouleversements et des avancées, depuis la dernière réunion tenue en juillet 2016.

Bouleversement sur la Loi Morin puis avancées significatives sur les indemnisations.

Globalement, c'est un sentiment plutôt positif que nous retirons du travail réalisé depuis juillet 2016. Mais, il y a encore des points d'attention sur lesquels j'y reviendrai dans mes propos.

Tout d'abord, sur l'indemnisation des victimes.

Je salue la combativité de nos parlementaires polynésiens qui avaient réussi à retirer la notion de risque négligeable de la loi Morin. Cette notion provoquait des effets, à notre sens, contre-productifs sur l'indemnisation des victimes et, au fil du temps, une injustice à l'égard des victimes.

Aujourd'hui, le Civen a retrouvé une nouvelle noblesse dans le processus d'indemnisation des victimes. Je salue et remercie monsieur Alain Christnacht pour avoir mis de l'humanité dans les critères de décision de la commission qu'il préside. Merci monsieur Christnacht.

Le nucléaire n'est pas juste une question d'indemnisation et d'argent. C'est une question de dignité et de reconnaissance ; la dignité des travailleurs victimes qui avaient pourtant fait entièrement confiance aux autorités du CEP sur leur sécurité et l'assurance qu'ils étaient bien protégés par leurs employeurs ; et de la reconnaissance des sacrifices qu'ils ont portés pour la grandeur de la France.

Je suis heureux que l'Etat ait une attitude d'ouverture de plus en plus affirmée sur ce sujet du nucléaire resté hautement tabou durant de longues années. La justice envers les polynésiens est inséparable du devoir de vérité, à la fois, de l'Etat et des acteurs polynésiens qui avaient joué un rôle important dans l'histoire de ce dossier.

Je remercie la Commission Erom présidée par mon amie, la sénatrice Lana Tetuanui, ainsi que l'ensemble de ses membres pour leur implication et leur contribution en faveur d'une amélioration du processus d'indemnisation des victimes.

Je voudrais également saisir cette occasion pour dire combien je suis attristé par les prises de position à l'emporte-pièce de certaines associations polynésiennes qui prétendent défendre les victimes. Ou bien elles sont de mauvaise foi ou bien elles parlent en totale méconnaissance ou incompréhension du sujet à traiter. En tout cas, le combat pour la vérité et la justice ne peut accorder de place à la démagogie, à la manipulation des consciences ou à l'exploitation de la douleur des familles bouleversées par un cas de cancer.

Et pourtant, les faits sont visibles. Plusieurs dizaines de dossiers ont été validés par le Civen et une première mission d'experts en indemnisation est allée en Polynésie en octobre dernier et a déjà traité une quarantaine de dossiers. Merci au Civen. Une prochaine mission d'experts en indemnisation est déjà programmée pour avril 2019. Encore merci.

Les essais sont terminés depuis 23 ans. Mais les séquelles environnementales sont encore bien visibles.

Tout d'abord à Hao, atoll ayant servi de base arrière militaire lors des essais. C'est un atoll qui abrite 1030 habitants. Les armées ont démarré à la fois, la déconstruction des infrastructures militaires laissées à l'abandon et la dépollution des sols chargés de métaux lourds et de carburants. Nous considérons que le rythme des travaux de dépollution est lent, trop lent. Est-ce l'absence de crédits ou une certaine indifférence aux problèmes des 1030 habitants de Hao ? Je souhaite que les armées mettent une bonne fois pour toute, les moyens nécessaires pour réparer dignement et vite ce qu'elle a abandonné sur les atolls il y a 23 ans.

Les interventions au compte-goutte n'ont aucun effet visible sur les séquelles environnementales causées. Les amiraux affectés en Polynésie promettent et se succèdent sans résultat probant.

Nous avons le sentiment que la fin des essais nucléaires, il y a 23 ans, exonère les armées de ses devoirs et de ses obligations de réparation environnementale. Je compte sur le sens de responsabilité des armées pour solder un passif qui est indigne de laisser perdurer.

Le nucléaire, c'est aussi les conséquences sanitaires et médicales.

Je remercie madame la Ministre des Solidarités et de la santé, pour avoir mis en œuvre comme promis, les mesures de soutien à l'oncologie en Polynésie grâce à la dotation de 6 millions d'euros. Je souligne néanmoins que la mise à disposition de trois internes en oncologie n'a, malheureusement, pas encore pu être effective.

Madame la Ministre, je sais que vous êtes sensible à ce dossier et que nous bénéficions de votre appui bienveillant, à l'image de la mission de grande qualité IGAS-DGFIP qui a eu lieu en novembre dernier et qui permettra, je l'espère, d'affermir un partenariat en matière de solidarité nationale.

Je vous remercie également pour votre soutien à la continuité du Centre médical de suivi. Celui-ci va s'associer désormais à notre Délégation Polynésienne du Suivi des Conséquences des Essais Nucléaires, dirigée par madame Yolande Vernaudon. Ces deux structures qui travaillent en bonne intelligence, mettront prochainement en place le « guichet d'accueil et d'information » des personnes souhaitant établir un dossier d'indemnisation auprès du Civen. Des visites sont d'ores et déjà effectuées dans les archipels afin d'aller au-devant des populations qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer sur Tahiti.

Le ministre de la santé de Polynésie, le docteur Jacques Raynal, a mis les moyens nécessaires pour que le centre médical de suivi acquiert une visibilité de plus en plus effective auprès de l'ensemble de la population polynésienne. A cet effet, une campagne de communication a été lancée sur la base d'un livret bilingue de présentation du dispositif.

Sur ce chapitre médical, il nous reste à ouvrir des discussions sur les prises en charge par la Caisse de Prévoyance Sociale des dépenses de soins des personnes atteintes de maladies radio-induites durant ces trente dernières années. Je suis conscient que ce dossier avait été présenté maladroitement auprès des autorités de l'état qui a eu un réflexe de repli et de fin de non-recevoir. Pourtant, madame la ministre, parmi les personnes atteintes de cancer et prises en charge par la Caisse de Prévoyance Sociale, il y a plusieurs centaines d'anciens travailleurs des sites nucléaires du Centre d'expérimentation du Pacifique. Ce sujet fait partie d'un des points de l'Accord de l'Elysée signé entre le président de la République et moi-même.

Le nucléaire a prédominé la vie économique et sociale de la Polynésie française durant 30 années. Il a transformé notre collectivité avec son lot de bonnes et de mauvaises choses. Il a profondément bouleversé les équilibres socio-économiques de la Polynésie française des années 70 à 2000, que nos modes de vie ont été poussés vers la modernité et que ses effets continuent à préoccuper les autorités politiques et civiles de notre pays.

Madame la Ministre, mesdames et messieurs, les milliers de jeunes polynésiens qui sont nés après 1996 entendent et voient les adultes s'invectiver, se critiquer, s'accuser, manifester, ...sur le nucléaire. A ceux-là et aux générations futures, nous avons un devoir d'information et de communication pour leurs livrer les informations les plus précises sur l'histoire du nucléaire et de la Polynésie des années 60 à 2000. C'est le projet de Centre de mémoires sur le nucléaire en Polynésie.

A cet égard, je remercie vivement le Ministre Gérald DARMANIN pour avoir pris la décision et mis en œuvre rapidement le transfert de la propriété dite du COMAR sise à Papeete, au bénéfice de la Polynésie française. Je veux également remercier le Haut Commissaire, monsieur René BIDAL, pour son appui et son aide dans ce dossier. Nous avons très récemment, signé une convention qui permettra à la Polynésie française, maître d'ouvrage du centre de mémoires, d'engager le processus de mise en œuvre et de développement du projet.

Enfin, le dernier point concerne la reconversion économique et structurelle de la Polynésie française de l'après-CEP. Je salue avec satisfaction le bon partenariat entre l'Etat et la Polynésie française.

Je profite de cette occasion pour dire que le type de partenariat que nous désirons instaurer avec l'Etat repose avant tout sur la capacité et l'obligation de la Polynésie française à prendre sa part de responsabilité dans la gestion et le financement des projets concernés. Nous avons banni la politique de la main tendue et de la mendicité, parce que contraire aux principes de l'autonomie. Un bon partenariat avec l'Etat repose sur une pleine responsabilité financière et intellectuelle de la Polynésie française.

Les contrats de projets, l'Accord de l'Elysée, les défiscalisations et les différentes conventions de santé-solidarité, de l'éducation, d'aide au numérique, de la culture, les dotations du nucléaire, démontrent que les outils financiers de l'Etat sont des soutiens indispensables au rattrapage économique et structurel de la Polynésie.

J'émetts le vœu que ce partenariat s'amplifie dans les années à venir. La Polynésie française doit encore déployer des moyens importants pour opérer cette nécessaire reconversion.

Pour clore, je ne peux que saluer le dialogue constructif instauré entre l'Etat et la Polynésie française sur le dossier très sensible du nucléaire.

Je salue cette volonté commune de mettre en œuvre les justes réparations souhaitées par ceux et celles qui ont été touchés dans leur chair grâce à l'ensemble des mesures d'accompagnement que nous pourrions mettre en place, ensemble. Et, il faut aller jusqu'au bout de cette volonté, car le nucléaire français est encore fustigé par ses détracteurs, chaque année, devant les tribunes de l'ONU.

Je vous remercie.